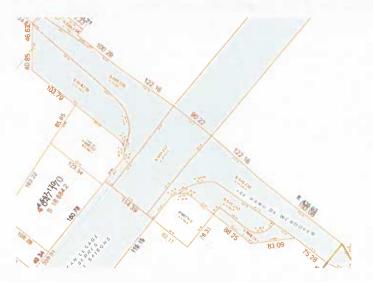


PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL

AVIS PUBLIC - ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 493-2025 FERMETRE PORTION CHEMIN QUATRE-SAISONS ET DES SERRES

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT:

Lors d'une séance ordinaire tenue le 12 juin 2025, le conseil de la Municipalité de la Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil a adopté le Règlement numéro 493-2025 pour la fermeture d'une portion du chemin Quatre-Saisons et Des Serres.



Ce règlement entre en vigueur à la date de la publication du présent avis.

Donné à Paroisse Notre-Dame-du-Bon-Conseil, ce 12 juin 2025.

VALERIE AUBIN

Directrice générale et greffière-trésorière

